

En raison de la pandémie de covid-19, l'enquête Acemo trimestrielle est de manière extraordinaire remplacée ce trimestre par une enquête « flash » aussi courte que possible visant à évaluer la façon dont les entreprises font face à la crise. La participation à cette enquête est plus que jamais importante pour pouvoir prendre en compte la diversité des situations et en dresser un panorama représentatif. Les résultats de l'enquête permettront ainsi d'ajuster au mieux les réponses apportées par les pouvoirs publics dans cette période de crise sanitaire et économique.

Enquête "Flash" Acemo pendant la crise sanitaire covid-19 – mai 2020

Évolutions des effectifs et de l'activité

Question 1 - Effectif total de salariés ayant un contrat de travail avec l'établissement au 30/04/2020.

Y compris apprentis et emplois aidés, hors intérimaires, extras et stagiaires, hors contrats de soutien et d'aide par le travail.

Indiquez le nombre de salariés en personnes physiques (pas d'équivalent temps plein).

Question 2 – Au cours du mois d'avril, comment votre activité a-t-elle été affectée par la crise sanitaire et ses implications, par rapport à ce qui était prévu ?

La réponse "Elle a été arrêtée" n'est à cocher que si l'activité a été arrêtée tout le mois d'avril.

Une seule réponse possible

- Elle a été arrêtée
- Elle a diminué très fortement (de 50 % ou plus)
- Elle a diminué fortement (de moins de 50 %)
- Elle est restée inchangée
- Elle a augmenté

⇒ Si l'activité est arrêtée ou a diminué, aller à la question 3

⇒ Si l'activité est inchangée ou a augmenté, aller à la question 4

Question 3 - Si votre activité a diminué, diriez-vous plutôt que :

Une seule réponse possible

- La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait d'une perte de débouchés
- La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait de fermetures administratives
- La crise sanitaire a réduit directement votre activité du fait de difficultés d'approvisionnement
- La crise sanitaire a réduit votre activité en raison d'un manque de personnel pouvant travailler

Question 4 - À la date du 30 avril, quelles sont vos principales difficultés rencontrées ?

3 réponses maximum

- Difficultés financières
- Gestion des questions sanitaires (masques, distance de sécurité, gel hydro alcoolique, etc.)
- Difficultés d'approvisionnement (manque de matière première / intrants, etc.)
- Difficultés liées à l'aval (problème de transport, etc.)
- Manque de personnel
- Manque de débouchés
- Fermeture administrative
- Autre(s) difficulté(s)

Question 5 - À la date du 30 avril, comment ont évolué vos effectifs (hors intérimaires) du fait de la crise sanitaire ?

Les effectifs incluent les salariés en chômage partiel - le fait de mettre des salariés au chômage partiel ne modifie donc pas les effectifs.

Une seule réponse possible

- Vos effectifs ont diminué
- Vos effectifs sont restés constants
- Vos effectifs ont augmenté

⇒ Si les effectifs n'ont pas diminué, aller à la question 7

Question 6 - Si vos effectifs ont diminué au 30 avril, avez-vous eu recours à :

Plusieurs réponses possibles

- Des licenciements de CDI
- Des non renouvellements de CDD
- Des ruptures conventionnelles
- L'annulation ou le report d'embauches prévues
- Autre(s)

Question 7 - À la date du 30 avril, avez-vous modifié le recours à des prestataires ou à l'intérim du fait de la crise sanitaire ?

Une seule réponse possible

- Vous l'avez réduit
- Vous l'avez laissé constant
- Vous l'avez augmenté
- Vous n'avez pas recours à des prestataires ou à l'intérim

Évolution des conditions d'emploi et mesures de prévention

Question 8 - À la date du 30 avril, avez-vous mis une partie de vos salariés en chômage partiel en réponse à la crise sanitaire ?

- Oui
- Non

⇒ Si non, passer à la question 12

Question 9 - Pour quelle raison principale avez-vous eu recours au chômage partiel ?

Une seule réponse possible

- Réduction des débouchés / commandes
- Fermeture obligatoire dans le cadre des restrictions de certaines activités
- Impossibilité à maintenir l'activité en assurant la sécurité des salariés
- Autre(s)

Question 10 - Au cours du mois d'avril, combien de vos salariés ont été placés au moins un jour en chômage partiel ?

Question 11 - Au cours du mois d'avril, quel nombre d'heures de chômage partiel avez-vous consommé ?

Question 12 – Au cours du mois de mai, combien de salariés prévoyez-vous de mettre au chômage partiel ?

Question 13 - En moyenne au cours de la semaine du 27 avril, quelle a été la répartition de vos salariés entre ces différentes situations ?

Les salariés en chômage partiel réduit (une partie de la semaine) sont considérés soit en travail sur site, soit en télétravail. Le chômage partiel complet concerne les salariés qui n'ont pas du tout travaillé au cours de la semaine.

	Proportion
Travail sur site ou sur chantiers	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Télétravail ou travail à distance	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Chômage partiel complet	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Arrêt maladie (y compris garde d'enfant(s) liée à la crise sanitaire)	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Congés	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Exercice du droit de retrait	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié

Question 14 - Combien de temps supplémentaire pensez-vous pouvoir fonctionner avec la proportion actuelle de salariés en télétravail ?

Une seule réponse possible

- Aucun temps supplémentaire
- Quelques jours
- Quelques semaines
- Un à deux mois
- Trois mois
- Plus longtemps
- Ne sais pas

Question 15 - À la date du 30 avril, avez-vous mis en place des mesures de prévention pour les salariés sur site ou sur chantiers ?

Aide au transport individuel	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Gants	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Masques	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Gel hydro alcoolique ou savon	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Distance de protection vis-à-vis des collègues / clients	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié
Autre(s) mesure(s)	<input type="checkbox"/> la plupart des salariés (80 % ou plus) <input type="checkbox"/> une majorité des salariés (50 % à 79 %) <input type="checkbox"/> un nombre conséquent de salariés (30 % à 49 %) <input type="checkbox"/> certains salariés (10 % à 29 %) <input type="checkbox"/> quelques salariés (moins de 10 %) <input type="checkbox"/> aucun salarié

Question 16 - Pour quelles raisons n'avez-vous pas mis en place certaines mesures de prévention (y compris dans le cas où cela a pu conduire à ne pas pouvoir envoyer des salariés sur site) ?

Plusieurs réponses possibles

- Cela n'était pas nécessaire, compte tenu de l'organisation de l'activité
- Vous ne disposiez pas des équipements nécessaires
- Cela n'était pas possible compte tenu de l'organisation du travail
- Autre(s) raison(s)
- Toutes les mesures de prévention ont été mises en place

Si vous avez répondu « Elle a été arrêtée » à la question 2, passer à la question 20

Adaptation de l'activité

Question 17 – Au cours du mois d'avril, avez-vous modifié votre offre en réponse à la crise sanitaire ?

Avez-vous délaissé des produits /activités / services ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous proposé de nouveaux produits /activités / services ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Question 18 – Au cours du mois d'avril, avez-vous adapté votre logistique commerciale en réponse à la crise sanitaire ?

Une seule réponse possible

- Oui
- Non
- Non concerné

⇒ Si non ou non concerné, passer à la question 20

Question 19 - Comment avez-vous adapté votre logistique commerciale à la situation ?

Plusieurs réponses possibles

Développement de la vente en ligne	<input type="checkbox"/>
Développement de la vente directe	<input type="checkbox"/>
Nouveau système de livraison	<input type="checkbox"/>
Collaboration à une plateforme collaborative locale de vente	<input type="checkbox"/>
Autre(s)	<input type="checkbox"/>

Reprise de l'activité

Question 20 - À partir du 11 mai, avec le début prévu du déconfinement, au bout de combien de temps pensez-vous que l'activité économique de votre structure va reprendre normalement ?

Une seule réponse possible

- L'activité n'a pas été affectée ou est déjà revenue à la normale
- L'activité reviendra immédiatement à la normale
- L'activité reviendra très vite à la normale, un mois après la sortie de crise
- L'activité mettra deux ou trois mois à revenir à la normale
- L'activité mettra plus de trois mois à revenir à la normale
- L'activité a été affectée de manière plus durable et ne reviendra pas à la situation antérieure avant la fin de l'année
- Ne sais pas

Question 21 - Quelles sont les principales difficultés que vous anticipez pour la reprise de votre activité ?

3 réponses maximum

Aucune difficulté	<input type="checkbox"/>
Manque de débouchés pour les activités	<input type="checkbox"/>
Difficultés d'approvisionnement en masques, gels, et autres équipements de protection individuelle	<input type="checkbox"/>
Difficultés à organiser l'activité de manière à respecter la distanciation sociale	<input type="checkbox"/>
Réticences ou refus des collaborateurs	<input type="checkbox"/>
Réticences ou refus des instances représentatives	<input type="checkbox"/>
Difficultés d'approvisionnement en matériaux ou équipements nécessaires à l'activité	<input type="checkbox"/>
Disponibilité limitée de certains salariés (par exemple pour garde d'enfants)	<input type="checkbox"/>
Autre(s) difficulté(s)	<input type="checkbox"/>

Cadre légal de l'enquête

Vu l'avis d'examen favorable du Conseil national de l'information statistique, l'enquête mensuelle flash sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (Acemo-Covid) a obtenu le visa n°2020X072TV du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2020 – Arrêté en cours de parution.

Cette enquête est obligatoire. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Dares. Ces réponses seront conservées pendant 5 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.